

Secrétariat Général du Ministère d'État

Monaco, le 18 décembre 2015

Message du Gouvernement à l'occasion des fêtes de fin d'année

Mesdames et Messieurs,

L'année 2015 s'achève et nos premières pensées vont vers Son Excellence Michel Roger pour lui adresser nos vœux les plus sincères de prompt rétablissement.

Alors que LL.AA.SS. le Prince Héritaire Jacques et la Princesse Gabriella viennent de fêter leur premier anniversaire, cette année a été ponctuée par de nombreux événements marquants pour la Principauté. Tout d'abord le baptême des jumeaux Princiers le 10 mai dernier qui a permis de rassembler toutes celles et tous ceux qui sont profondément attachés à la Famille Princière.

Puis sont venues les célébrations liées aux 10 ans de Règne de notre Prince Souverain, moment de partage avec la communauté monégasque et résidente.

De nombreux projets d'envergure ont été par ailleurs amorcés dont la future urbanisation en mer, qui permettra d'étendre le territoire monégasque de 6 hectares ainsi que l'important chantier du Nouveau Centre Hospitalier Princesse Grace.

Nous pouvons aussi nous réjouir de résultats économiques remarquables avec un PIB affichant une croissance de 7.2%

et des finances publiques saines avec, pour la quatrième année consécutive, une situation d'excédent budgétaire. Les prévisions pour 2016 laissent en outre présager des résultats dans la continuité des précédents.

Une partie de cette réussite vous revenant, le Gouvernement a décidé de récompenser votre investissement au travers d'une prime forfaitaire exceptionnelle versée en ce mois de décembre. Par ailleurs un « fonds social » adapté à l'administration verra le jour en 2016. Cette mesure qui était très attendue s'adressera à tous. Elle viendra prolonger le dispositif existant des titres restaurant ainsi que les autres chantiers liés à la modernisation de l'Etat.

La fin de l'année 2015 a été également marquée par les événements tragiques du 13 novembre qui ont si violemment touchés la capitale de la France. Monaco est et restera solidaire de son pays voisin et ami. Nous veillons à continuer à assurer une sécurité maximale sur le territoire de la Principauté et le Gouvernement tient à cet égard à saluer tout particulièrement le mérite de toutes celles et ceux qui y contribuent et sont mobilisés pour maintenir ce haut niveau de sûreté. Nous aurons tous une pensée émue en hommage aux victimes du terrorisme au moment de ces fêtes de fin d'année.

En conclusion, le Gouvernement Princier, vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et formule le vœu sincère que l'année 2016 vous apporte santé, joie et prospérité ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.



Gouvernement Princier
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

NOMINATION

M. SERGE TELLE NOUVEAU MINISTRE D'ÉTAT

Le 4 janvier 2016, le Palais princier publiait ce communiqué :

« S.A.S. le Prince Albert II renouvelle à Monsieur Michel Roger l'expression de Son chaleureux soutien dans l'épreuve de la maladie. Il rendra prochainement

hommage aux qualités avec lesquelles il a rempli sa mission.

Monsieur Serge Telle succèdera le 1^{er} février 2016 en qualité de Ministre d'État à Monsieur Michel Roger qui occupait cette fonction depuis le 29 mars 2010.

Serge Telle, Ambassadeur, a été notamment Consul Général puis Ambassadeur de France à Monaco avant d'être nommé Délégué Interministériel à la Méditerranée.

À la date du 31 janvier 2016 prendra fin l'intérim

des fonctions de Ministre d'État assuré par Monsieur Gilles Tonelli, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération. »

Nous y reviendrons dans notre prochain numéro.

NOUVEAUX ENTRANTS

- **CHIER Clémentine**
Rédacteur à l'Institut Monégasque de la Statistique et des Études Économiques
- **MALHERBE Julie**
Administrateur à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale
- **PANTELI Anastasios Aigeas**
Maître-Nageur Sauveteur au Stade Louis II
- **PLEINET Laura**
Commis-Archiviste à l'Administration des Domaines
- **RANELLI Christina**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction du Budget et du Trésor
- **YVRARD Maxime**
Commandant à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers

MOUVEMENTS DE PERSONNEL & PROMOTIONS

- **AUBERT Stéphanie**
Secrétaire-sténodactylographe à la Direction de la Sécurité Publique est nommée Attaché au sein de cette même Direction
- **BOGREAU Benjamin**
Carabinier de 2^e classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince est désigné Carabinier de 1^{re} classe au sein de cette même Compagnie
- **BOLOGNA Stéphane**
Agent de Police à la Direction de la Sécurité Publique est nommé Brigadier au sein de cette même Direction
- **BRILLOUET Sébastien**
Sapeur-Pompier de 2^e classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Monaco est nommé Capitaine au sein de cette même Compagnie
- **CANU Jean**
Lieutenant à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Monaco est nommé Sergent au sein de cette même Compagnie
- **CASSINI Olivier**
Caporal à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Monaco est désigné Sergent au sein de cette même Compagnie
- **CHAIGNAUD Gilles**
Sergent-Chef à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Monaco est nommé Adjudant au sein de cette même Compagnie
- **CLAUDEL-RUSIN Astrid**
Administrateur à la Direction de l'Environnement est désignée Chef de Section au sein de cette même Direction
- **DAFFARA Serge**
Adjudant à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Monaco est nommé Adjudant Chef au sein de cette même Compagnie
- **DE MONTELLA Johan**
Sapeur-Pompier de 2^e classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Monaco est désigné Sapeur-Pompier de 1^{re} classe au sein de cette même Compagnie
- **DENHEZ Michael**
Carabinier de 2^e classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince est désigné Carabinier de 1^{re} classe au sein de cette même Compagnie
- **DIETHRICH Éric**
Carabinier de 2^e classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince est désigné Carabinier de 1^{re} classe au sein de cette même Compagnie

- **FASSIAUX Norbert**
Commandant à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Monaco est nommé Lieutenant-Colonel au sein de cette même Compagnie
- **FASSIO Marie-Pierre**
Chef de Section au Service des Travaux Publics est nommé Chef de Division au Secrétariat du Département de l'Équipement, l'Environnement et de l'Urbanisme (Cellule URBAMER)
- **JACOB Cyril**
Carabinier de 2^e classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince est désigné Carabinier de 1^{re} classe au sein de cette même Compagnie
- **LA CASCIA Thierry**
Sergent à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Monaco est nommé Sergent-Chef au sein de cette même Compagnie
- **LACADEE Frédéric**
Brigadier à la Compagnie des Carabiniers du Prince est désigné Marechal des Logis au sein de cette même Compagnie
- **LAUGIER Romuald**
Sapeur-Pompier de 1^{re} classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Monaco est désigné Caporal au sein de cette même Compagnie
- **MAILLET Jean-François**
Sapeur-Pompier de 2^e classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Monaco est désigné Caporal au sein de cette même Compagnie
- **MARMORET Gregory**
Carabinier de 2^e classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince est désigné Carabinier de 1^{re} classe au sein de cette même Compagnie

- **MICELI Salvatore**
Agent de Maintenance à la Direction de l'Aménagement Urbain est nommé Jardinier au sein de cette même Direction
- **NEGRE Sandrine**
Responsable des magazines au Centre de Presse est nommée Adjoint au Rédacteur en Chef au sein de ce même Centre
- **ORGERET Franck**
Carabinier de 2^e classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince est désigné Carabinier de 1^{re} classe au sein de cette même Compagnie
- **RIZZO Franck**
Carabinier de 1^{re} classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince est désigné Brigadier au sein de cette même Compagnie
- **ROEHRIG Fabien**
Carabinier de 2^e classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince est désigné Carabinier de 1^{re} classe au sein de cette même Compagnie
- **STAS Isabelle**
Administrateur Principal à la Commission de Contrôle des Informations Nominatives est nommée Administrateur Principal à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique

DÉPARTS À LA RETRAITE

- **LOTTIER Frédéric**
Agent de Police à la Direction de la Sécurité Publique
- **MARIO Claude**
Jardinier Spécialisé à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **RAVERA Chantal**
Chargé des Relations Publiques au Centre de Presse

02

Ministère d'État

Centre de presse – Les réseaux sociaux du Gouvernement : Comment ça marche ?
DRHFFP – Les pass' restaurant
Le saviez-vous ? – Le hall du Ministère d'État se dote d'une signature olfactive
DI – Le ramassage des anciens disques durs informatiques

06

Département de l'Intérieur

À la découverte de nos services : Le Musée d'Anthropologie Préhistorique
CSP – Les pompiers de Lugano en formation
DSP – À la découverte de nos services : le PCTO
DAC – 3 questions à Jean-Charles Curau sur l'année culturelle 2016

10

Département des Finances et de l'Économie

OETP – MonacoPhil 2015
OETP – Les mises en vente de décembre
DTC – À la découverte de nos métiers : La cellule tourisme responsable
DEE – Signature d'un accord avec l'OEB
L'actu en images

14

Département des Affaires Sociales et de la Santé

Dossier – Le handicap : Une des priorités du DASS
SPME – À la découverte de nos métiers : Médecin du travail
L'actu en images

18

Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme

Aviation Civile – Les travaux de l'Héliport ont débuté
Nomination – Un nouveau Chef de Gare
DE - Développement Durable : Monaco Récompensée pour sa stratégie
STC – Mise en place de la télé-procédure pour le contrôle technique
STC – Les estampilles 2016
DE – Le Monaco Malin
L'actu en images

22

Département des Relations Extérieures et de la Coopération

Dossier – L'année de la Russie : c'est fini !
DREC - 3 questions à Gilles Tonelli sur l'année diplomatique 2015
Initiative – Monaco et la Cop 21
L'actualité des Ambassades
L'actu en images

Gouvernement Princier
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

JDA #71 • Décembre 2015 - Journal de l'Administration - Mensuel
Conception-Rédaction Centre de Presse
André Vatrican (avatrican@gouv.mc)
Coordination Secrétariat Général du Ministère d'État - Centre de Presse
Réalisation Media & Events
Photos & Illustrations Charly Gallo, Manuel Vitali, Monaco Info, Shutterstock.
Remerciements Nicolas Manuello, Marc Vassallo, Céline Cottalorda, Lauriane Tubino, Julien Veglia, Véronique Herrera-Campana, Armand Déus, Jean-Laurent Imbert, Coralie Passeron, ainsi que toutes les personnes ayant participé à ce numéro.

ÉDITO

Décembre, le mois des bilans !

Ainsi, pour cette édition, le JDA vous propose un retour sur « 2015 l'année de la Russie à Monaco » et sur l'année diplomatique en Principauté de Monaco.

Le JDA vous invite ensuite à visiter le Poste de Commandement des Transmissions Opérationnelles de la Sécurité Publique, l'un des lieux les plus stratégiques dans le dispositif de la Sécurité publique.

Coup de projecteur également sur l'édition 2015 du salon « MonacoPhil » qui a tenu toutes ses promesses.

Les pages suivantes vous présenteront, entre autres, la cellule « tourisme responsable » de la DTC et un métier toujours au plus près de notre vie quotidienne : le Médecin du travail du SPME. Dernière étape, la rédaction vous racontera les coulisses d'une opération sensible : la collecte des anciens disques durs de l'Administration.

Bonne année 2016 !!



LE TWEET DU MOIS

Gouvernement Monaco @GvtMonaco • 1 janv.

Le #GvtMonaco souhaite une bonne année 2016 aux Monégasques, aux résidents, salariés et amis de la Principauté



LE GESTE ÉCOPRESPONSABLE

Les livres ne s'impriment pas en recto simple, et personne n'est gêné pour les lire...

Une palette de papier c'est l'équivalent d'un arbre d'une tonne, alors limitez la multiplication de documents en imprimant recto / verso.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il est possible de paramétrer par défaut les imprimantes pour que l'impression recto-verso soit automatique.



Être écoresponsable : une contribution individuelle pour un bénéfice collectif !

COMMENT ÇA MARCHE ? LES RÉSEAUX SOCIAUX DU GOUVERNEMENT

Sous l'impulsion du Ministre d'Etat, le Gouvernement Princier a développé sa présence sur les réseaux sociaux depuis 2012. D'abord sur Twitter pour toucher les leaders d'opinions et les journalistes et plus récemment en créant une page Facebook dont la vocation est de renforcer la relation de proximité avec les usagers.

La mission de coordination des réseaux sociaux a été placée sous la responsabilité du Ministre d'Etat et du Secrétariat Général qui assurent avec le webmaster du Centre de Presse la définition de la stratégie éditoriale et la mise à disposition des contenus. Une mission qui nécessite concertation et travail d'équipe.
Explications en images.



Tous les lundis, les référents des différents départements se réunissent au Ministère d'État.

Les référents Twitter

Ministère d'Etat : DEEU : Armand Déus, Céline Cottalorda, Léonore Morin
Centre de presse : Romain Fondacaro (webmaster), Lydie Calvas-Blanchon
DI : Laurianne Tubino, Jean Pierre Debernardi
DREC : Coralie Passeron
DASS : Isabelle Contenseau Realini, Virginie Cotta
DFE : Julien Veglia, Thierry Orsini

Afin d'alimenter le compte Twitter, une équipe de référents au sein de chaque département a été désignée par le Ministre d'Etat pour présenter les propositions de tweets des services qui leur sont rattachés.

Tous les lundis matin, cette équipe se réunit pour partager les idées et informations et définir le planning éditorial de la semaine à venir.



Plus de trois ans après son lancement, le compte Twitter affiche déjà plus de 28 000 abonnés dont 19 000 pour le compte français et 9 000 pour la version anglaise. Le compte Twitter du Gouvernement Princier est toujours actif pour suivre les grands événements auxquels participe officiellement Monaco. Lors de la COP21, ses abonnés ont pu suivre en « live » les déroulements des négociations et la participation de la délégation monégasque aux discussions et événements qui ont entouré le sommet à Paris.
Abonnez-vous tout de suite : www.twitter.com/gvtMonaco



Comme c'est le cas pour Twitter, la gestion de la page Facebook est réalisée en interne par Romain Fondacaro, Webmaster éditorial au Centre de Presse, qui assure la rédaction la publication des messages et leur suivi sous la coordination de Céline Cottalorda, Conseiller Technique au Ministère d'Etat. La modération de la page et les réponses aux questions des internautes se font en concertation avec les référents des départements.

Les posts facebook qui suscitent le plus d'engagements sont ceux qui sont valorisants pour le Gouvernement. Le contenu exclusif vidéo qui met en avant Monaco fonctionne très bien comme le film du nouvel hôpital. L'information liée à la vie pratique fait aussi partie du top des publications comme la présentation du nouveau service d'alerte à la population.

Pour réaliser ses missions sur les réseaux sociaux du Gouvernement, le Webmaster travaille également en collaboration avec les autres membres du Centre de Presse, tels que les attachés de presse ou les photographes, qui lui fournissent informations et éléments visuels pour enrichir les contenus. Bientôt un web-journaliste devrait rejoindre l'équipe pour produire des vidéos dont les internautes sont friands sur les médias sociaux.

Ici les attachés de presse avec de gauche à droite : Stephan Laforest de Minotty, Arielle Barrabino, Lydie Calvas-Blanchon, Elisabeth Kerroux et Jean-Pierre Doria.



Informations pratiques, vidéos et photos exclusives, espace d'échanges avec le Gouvernement sont à « liker » sans modération. www.facebook.com/GvtMonaco

Rappel

Tout service qui voudrait créer un compte sur un réseau social doit en faire la demande préalable à sa hiérarchie et ne pas ouvrir de compte sans accord du Ministre d'État et du Secrétariat Général.

PASS RESTAURANT MODE D'EMPLOI POUR UN DÉJEUNER RAPIDE ET ÉCONOMIQUE

En ce début d'année, la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique (DRHFFP) tient à rappeler quelques notions d'usages au sujet des « Pass Restaurant ».

Le renouvellement de l'adhésion au « Pass Restaurant » est annuel et se fait automatiquement si vous êtes bénéficiaire.

Les bénéficiaires ne souhaitant pas reconduire leur inscription doivent contacter

la DRHFFP, au plus tard le 31 décembre de l'année précédente.

Si vous n'êtes pas encore bénéficiaire du « Pass Restaurant », vous pouvez à tout moment souscrire à ce moyen pratique et économique pour déjeuner ! Pour cela, contactez également la DRHFFP.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le 8113.



Pour mémoire, depuis novembre 2014, le Gouvernement a augmenté d'un euro la valeur faciale du « pass restaurant », passant ainsi de 7 à 8 euros. Retrouvez tous les établissements acceptant le « Pass Restaurant » sur www.monpassrestaurant.fr/MONACO

LA SAVIEZ-VOUS ?

LE HALL DU MINISTÈRE D'ÉTAT SE DOTE D'UNE SIGNATURE OLFACTIVE



Dans le cadre du plan accueil lancé par le Gouvernement en 2012, le hall du Ministère d'État vient de se doter d'une signature olfactive.

A l'instar de certains magasins et banques de la Principauté, un diffuseur propage un parfum d'ambiance destiné à signer l'identité d'un lieu.

Celui du hall du Ministère d'État est intitulé « fleur d'eau ». À terme, d'autres services ouverts au public seront dotés de diffuseurs et

disposeront d'une signature olfactive permettant comme pour la charte d'accueil des locaux administratifs d'avoir une identité commune.

COMMENT ÇA MARCHE ? LE RAMASSAGE DES ANCIENS DISQUES DURS INFORMATIQUES

En janvier 2015, l'Administration monégasque franchissait un nouveau cap en initiant le déploiement de nouveaux postes informatiques plus performants pour ses services. Depuis la fin du mois de novembre, les disques durs obsolètes des anciennes unités centrales sont récupérés par la Direction Informatique pour être détruits. Voici les différentes étapes de cette démarche, issue d'une étude menée conjointement par la DI et la DAEIU, qui durera jusqu'à la fin du premier trimestre 2016.



1 En novembre dernier, une note indiquait à tous les services de l'Administration que la collecte des disques durs individuels allait débuter. Les référents informatiques de chaque service ont été mandatés pour récupérer ces disques auprès de leurs collègues et les inventorier sur bordereaux, afin que les appareils du Ministère d'État (MM. William Lambert et Éric Silvestrini) viennent récupérer l'ensemble pour acheminement à la Direction Informatique.



2 Les disques durs sont stockés dans un coffre-fort ignifugé. Lorsqu'ils seront tous récupérés, ils seront démagnétisés par un prestataire en présence d'un membre de la Direction Informatique. Pour réaliser cette étape, une société externe spécialisée a été mandatée par le Gouvernement afin de les rendre totalement inutilisables. Une fois effacés, les disques durs seront incinérés à la SMA et les résidus métalliques seront recyclés. Au sein de la Direction Informatique, M. Christian Vallosio en collaboration avec M. David Vignoli sont en charge de cette mission.

3 Mille quatre cents disques durs seront récupérés dans le cadre de cette démarche. La coordination de l'ensemble de ces étapes est assurée par M. Bertrand Vanzo (DAIEU) et M. Christian Vallosio (DI).



À LA DÉCOUVERTE DE NOS SERVICES LE MUSÉE D'ANTHROPOLOGIE PRÉHISTORIQUE

Antenne de la Direction des Affaires Culturelles, le Musée d'Anthropologie Préhistorique (MAP) est la plus ancienne institution scientifique de la Principauté de Monaco. Il fut fondé en 1902 par le Prince Albert I^{er} « afin de conserver les vestiges d'humanités primitives exhumés du sol de la Principauté et des régions avoisnantes ».



Aujourd'hui le rôle du MAP consiste à conserver, étudier et exposer le mobilier archéologique, découvert lors de fouilles ou provenant de donations. C'est un acteur majeur dans la sauvegarde et la valorisation du Patrimoine monégasque. Les travaux de recherche qu'il conduit permettent de reconstituer notre passé et enrichissent l'Histoire de l'humanité.

Pour mener à bien ses missions, le Musée s'adapte à ses visiteurs. Les expositions temporaires sont aujourd'hui récurrentes ce qui attire et fidélise un large public. Des ateliers pédagogiques, élaborés en collaboration avec la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports de Monaco et son Centre de Formation Pédagogique, permettent en outre aux plus jeunes de découvrir, tout en s'amusant, l'univers archéologique.



Côté Recherche, la Présidence scientifique du Musée est assurée par le Professeur Yves Coppens. Neuf personnes (Direction et Recherche, Administration, Technicien, Accueil) sont employées à temps plein au Musée d'Anthropologie préhistorique. Ses acteurs scientifiques mènent fouilles et opérations de terrain dans le monde entier, participent à divers congrès et colloques internationaux et publient dans de nombreuses revues. Par ailleurs les équipes du MAP entretiennent des collaborations avec des chercheurs et des instituts étrangers aussi bien que la formation fréquente d'étudiants et de stagiaires en laboratoire. La constitution d'une « lithothèque » (collection de roches) régionale de référence et d'une bibliothèque spécialisée souligne encore l'unicité de cet institut.

LE MAP en 2015

Avec un nombre de visiteurs en hausse, le bilan 2015 est très satisfaisant. L'exposition de la salle Albert I^{er} à vocation permanente a été remaniée autour de pièces préhistoriques exceptionnelles tandis que la salle Rainier III a accueilli « Le secret des pierres » (du 14 mars au 31 mai

2015) qui a permis au public de se familiariser avec le monde des minéraux. Enfin, l'art sibérien était à l'honneur en juin avec l'exposition « Mystérieuse civilisation Okuniev », organisée dans le cadre de « l'année de la Russie à Monaco ».

Cette année, le nouveau site web du MAP a vu le jour : <http://map-mc.org/>. Plus lisible et ergonomique, il permet le partage des actualités du Musée et renseigne sur son historique, ses collections et activités.



Les missions scientifiques se poursuivent sur le terrain (Monaco, Mongolie, France, Italie, Espagne) mais également dans les réserves du musée. Les anciennes collections (grottes de l'Observatoire, du Prince et d'Aldène) mises au jour par les équipes successives ont été intégralement réétudiées et leurs résultats, présentés à l'étranger, seront publiés en 2016 dans des revues de référence.



LE MAP en 2016

2016 sera une année riche en événements ! À l'aube du centième anniversaire des premières fouilles réalisées à la grotte de l'Observatoire, à l'initiative du Prince Albert I^{er}, le M.A.P. se prépare à la reprise d'un nouveau chantier de fouilles. Quant aux expositions, l'une sera dédiée tout

spécialement à « Monaco Antique » et sortira de ses réserves les plus belles pièces gréco-romaines découvertes en Principauté, pour la plupart inédites... De quoi réjouir les curieux et les amoureux de notre pays !

CORPS DES SAPEURS-POMPIERS LES POMPIERS DE LUGANO EN FORMATION

Fin novembre, une délégation de pompiers de Lugano (Suisse) participe, pendant trois jours, à une formation auprès du Corps des Sapeurs-Pompiers de Monaco. La cité helvétique accueillera en 2016 son premier « E Prix ». Dans cette perspective, les soldats du feu tessinois sont venus profiter de l'expérience acquise par leurs collègues monégasques.

Les pompiers de Monaco, outre leur longue expérience du célèbre circuit du Grand Prix de Formule 1, ont en effet eu à développer des procédures de sécurité et d'intervention sur véhicules électriques dans le cadre du Monaco E Prix qui s'était déroulé en mai 2015. Ces procédures ayant été validées par la FIA, il semblait tout naturel qu'elles puissent bénéficier à d'autres entités, chargées de la sécurité des compétitions de Formules E.

Pendant leur séjour monégasque, les pompiers de Lugano ont également été reçus par le fabricant de véhicules électriques VENTURI qui les a familiarisés aux spécificités des voitures de course à propulsion électrique.

Rappelons qu'un jumelage technique a été conduit en 2004 entre la Principauté et la ville de Lugano. En effet, les deux agglomérations présentent de nombreuses similitudes notamment en termes de densité urbaine et de relief.



Les participants à la formation sur le site du Centre de Secours de Fontvieille

À LA DÉCOUVERTE DE NOS SERVICES...

LE POSTE DE COMMANDEMENT ET DES TRANSMISSIONS OPÉRATIONNELLES

Composé de vingt-trois fonctionnaires, le Poste de Commandement et des Transmissions Opérationnelles (PCTO) est assurément un des services incontournables de la Direction de la Sécurité Publique (DSP). Gérer les effectifs opérationnels de la DSP, assurer la transmission des informations opérationnelles du Directeur de la Sécurité Publique, M. Régis Asso, retransmettre les ordres aux unités de terrain ou encore prévenir et anticiper les actes de délinquance en Principauté : telles sont les missions du PCTO. Découverte en images du fonctionnement de ce service.



1 Le PCTO se situe dans les locaux de la Direction de la Sécurité Publique, Rue Suffren Reymond. Le PCTO dispose d'un accès direct aux caméras installées en Principauté. Outre le mur d'écrans qui permet aux fonctionnaires de réaliser une veille continue des rues de la Principauté, les fonctionnaires du PCTO gèrent un réseau radio numérique très évolué pour diffuser des messages et assurer la gestion des effectifs opérationnels en fonction des missions qui se déclarent. Un dispositif informatique très élaboré permet également aux fonctionnaires de connaître les positions exactes des effectifs opérationnels sur le terrain.



2 Tous les fonctionnaires du PCTO doivent avoir effectué, au minimum, cinq ans de service dans les unités opérationnelles de terrain pour pouvoir intégrer l'entité. L'intégration du PCTO se réalise sur la base du volontariat. Les postulants doivent par la suite passer des tests de recrutement, puis effectuer une semaine de formation à la vidéosurveillance et à la vigilance réflexe avant de pouvoir obtenir un poste au Poste de commandement. Les agents du PCTO doivent également se familiariser et assimiler le logiciel informatique du plan de télésurveillance active qui consiste à planifier les différentes missions de vidéo protection selon l'actualité et les missions à assurer.



3 Vingt-trois éléments sont affectés à ce service et tous sont des fonctionnaires de police confirmés. Le PCTO est composé d'un état-major, d'un encadrement intermédiaire et d'opérateurs. Pour mener à bien ses missions, un Chef de salle et trois opérateurs sont constamment présents dans la salle de commandement. Les équipes se relaient vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept.

4 Le Commandant Luc Schlagenwarth est à la tête du PCTO. Il a intégré la Direction de la Sécurité Publique en 1992 en tant qu'Agent de Police sur le terrain. Commandant de Police depuis 2012, il a accompagné la restructuration du PCTO et notamment le rattachement de cette Unité au cabinet du Directeur de la Sécurité Publique en 2009. Luc Schlagenwarth souligne l'implication et le professionnalisme des équipes techniques qui veillent quotidiennement au bon fonctionnement des équipements technologiques du Poste de Commandement et des transmissions opérationnelles.



Le Saviez-Vous ?

Les caméras

- La première caméra publique de la Principauté a été installée en 1982
- Dans les trois années à venir, toutes les caméras de Monaco seront de qualité HD

3 QUESTIONS À...

JEAN-CHARLES CURAU SUR L'ANNÉE CULTURELLE 2016



« On peut l'espérer toujours meilleure si ce n'est aussi bien qu'en 2015 » annonce d'emblée Jean-Charles Curau, Directeur des Affaires Culturelles, lorsqu'il évoque l'année 2016.

Le JDA vous propose d'en savoir un peu plus sur les manifestations qui feront le bonheur des spectateurs tout au long de l'année.



Riche programmation au Théâtre Princesse Grace : ce ne sont pas moins de 26 pièces de théâtre qui seront proposées, entre janvier et mai, à un public toujours plus fidèle.

Quel bilan dressez-vous de l'année culturelle écoulée en Principauté ?

Un bilan très positif, les manifestations annuelles organisées par la DAC ont connu une belle fréquentation, tout particulièrement au Théâtre du Fort Antoine qui a affiché complet. À noter également, le nombre record de visiteurs pour l'exposition de photographies consacrée à Steve McCurry.

Les concerts d'orgue d'été et les concerts de musique baroque de décembre ont connu eux aussi une fréquentation constante et un beau succès. À noter, le nombre de visiteurs de la Journée Européenne du Patrimoine qui a été très légèrement moins élevé en 2015, sans doute à cause du mauvais temps.

L'année 2016 s'annonce riche en événements culturels. Quels seront les événements marquants ?

En ce qui concerne la DAC on peut citer : le Forum des Artistes de Monaco début juin, la saison théâtrale du Fort Antoine et le festival d'orgue à la Cathédrale aux mois de juillet et août, la Journée européenne du

Patrimoine en septembre, une exposition consacrée à l'œuvre de Jean-Eugène Lorenzi et Danièle Lorenzi-Scotto en septembre et octobre et des concerts de musique baroque, début décembre.

Le Musée d'Anthropologie Préhistorique organisera une exposition sur les Antiquités Romaines qui ouvrira ses portes en mars. Et puis dans le cadre de la Fondation Prince Pierre, seront également proposés une saison de conférences, de janvier à mars, une pièce de théâtre de Florian Zeller en mai et puis aussi la traditionnelle proclamation des prix en octobre et les événements qui y sont rattachés : rencontres du public et des scolaires avec les auteurs notamment.

Quelle sera la nouveauté culturelle de 2016 ?

La première « Nuit Blanche » va être organisée, en Principauté, les 29 et 30 avril 2016.

Cette initiative originale, qui s'inspire librement du modèle initié par de grandes capitales européennes, aura pour objectif d'accueillir le public local et international au cours d'une nuit dédiée à l'art contemporain... Au programme : expositions, concerts, performances, dans un quartier de la ville et différents lieux culturels.



Jean-Charles Curau, Directeur des Affaires Culturelles. La DAC en 2016 c'est : 1 salon/ 1 Nuit Blanche/ 2 festivals avec 6 spectacles et 8 concerts / 1 week-end consacré au Patrimoine/ 2 expositions/ 2 concerts de Noël/ 5 conférences/ 26 pièces de théâtre.

MONACOPHIL 2015

LE RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE DE LA PHILATÉLIE INTERNATIONALE



Les artistes ayant dessiné ou gravé les derniers timbres monégasques ont assuré des séances de signatures. Ici, S.A.S le Prince Souverain s'arrêtant dans l'un des nombreux stands de la manifestation philatélique.

Événement philatélique international placé sous le Haut Patronage de S.A.S. le Prince Albert II, la 10^e édition de MonacoPhil s'est déroulée du 3 au 5 décembre derniers sur les Terrasses de Fontvieille.

Lors de ce rendez-vous, le public a pu découvrir des pièces exceptionnelles très rarement présentées. Trois lieux étaient spécialement aménagés à cette occasion :

- Au Musée des Timbres et des Monnaies, cent raretés philatéliques provenant de la collection de S.M. la Reine Elizabeth II, de la collection de S.A.S. le Prince Albert II, ainsi que des collections de musées postaux nationaux et des membres du prestigieux Club de Monte Carlo, étaient exposés. De plus, en exclusivité, le public a pu découvrir le timbre le plus cher au monde, estimé à 10 millions de dollars !



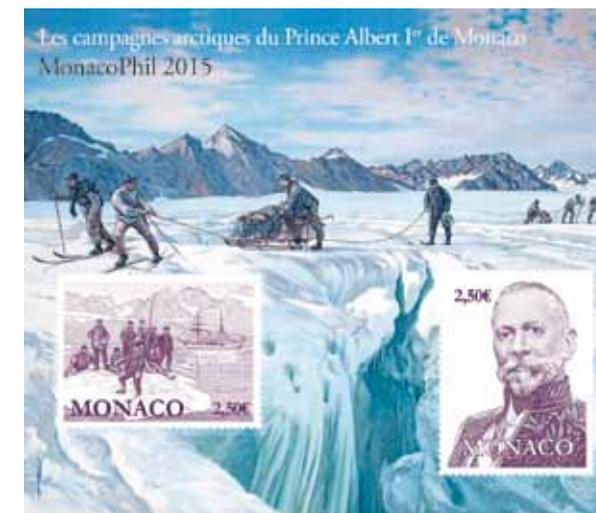
Ici, S.A.S le Prince Albert II découvrant le timbre le plus précieux du monde, le légendaire « 1c MAGENTA DE LA GUYANE BRITANNIQUE », spécialement exposé durant le MonacoPhil. Pour les amateurs de records, notez qu'il est estimé à 10 millions de dollars.

- Dans l'enceinte du Monaco Top Cars Collection, des pièces d'exception étaient présentées autour du thème « la philatélie polaire » dont une section entièrement dédiée à la philatélie polaire russe. MonacoPhil 2015 était partenaire de l'événement « 2015, Année de la Russie à Monaco ».
- Enfin, à l'Espace Léo Ferré, se tenait une exposition commerciale où les administrations postales et les négociants de renom international ont fait découvrir au public les dernières nouveautés philatéliques et les timbres classiques du monde entier. Une initiative qui a

comblé collectionneurs et amateurs.

A l'occasion exclusive de MonacoPhil 2015, deux encarts en tirage limité ont été proposés ! Le premier contenant le bloc MonacoPhil 2015. Le deuxième, sous forme de coffret présentant un feuillet non dentelé et numéroté des effigies de L.L.A.A.S.S. le Prince Albert II et la Princesse Charlene.

Évènement incontournable en Principauté, MonacoPhil rassemble des milliers de collectionneurs à chaque édition. Rendez-vous est donc pris dans deux ans pour de nouvelles découvertes philatéliques.



Simultanément, le 3 décembre, l'Office des Timbres a mis en vente trois nouvelles émissions (voir par ailleurs) et notamment le bloc MonacoPhil 2015 dessiné et gravé par Martin Mörck, rendant hommage aux campagnes arctiques menées par le Prince Albert II.

LES MISES EN VENTE DE L'OFFICE DES ÉMISSIONS DE TIMBRES-POSTE

En décembre, l'OETP a procédé à la mise en vente des deux timbres suivants :

ROSE PRINCESSE CHARLENE DE MONACO

À l'occasion de l'inauguration de la nouvelle Roseraie Princesse Grace, le 14 juin 2015, Alain Meilland a dédié la nouvelle création des roses Meilland International à SAS la Princesse Charlene de Monaco. Cette rose généreuse offre un festival de pastels au moment de la floraison. Ses fleurs rose clair d'environ 68 pétales bénéficient d'un parfum suave et délicat.



Dessin : Colette THURILLET

PRINCESSE CHARLENE DE MONACO

Il s'agit du premier timbre à l'effigie de SAS la Princesse Charlene. L'artiste Stéphanie Van Zyl a représenté un portrait de la Princesse délicatement intégré à un bouquet de protéas, fleurs emblématiques d'Afrique du Sud. La gravure du timbre a été confiée à Elsa Catelin.



Dessin : Stéphanie VAN ZYL
Gravure : Elsa CATELIN

À LA DÉCOUVERTE DE NOS MÉTIERS LA CELLULE TOURISME RESPONSABLE DE LA DTC



La cellule s'appuie également sur un réseau de partenaires très actifs et engagés, notamment les partenaires hôteliers, le Grimaldi Forum, le Musée Océanographique, la Mairie de Monaco, les associations environnementales sans oublier bien sûr, la Fondation Prince Albert II de Monaco et les services gouvernementaux tels que la Direction de l'Environnement.

Le Tourisme Responsable applique le concept de Développement Durable au secteur du Tourisme. Il désigne toute forme de développement, d'aménagement ou d'activité touristique qui respecte et préserve à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales en contribuant de manière positive et équitable au développement et à l'épanouissement des individus qui vivent, travaillent et séjournent dans ces espaces. Dans ce cadre, la Direction du Tourisme et des Congrès (DTC) est dotée d'une cellule. Le JDA vous propose de découvrir ses missions et son organisation.



Après être restée plusieurs mois en veille à la suite d'un départ, la cellule est de nouveau en place depuis la fin du mois de mai avec à sa tête, Mme Estelle Antognelli. Son premier objectif a été de remettre à jour la base de données et faire un bilan de « l'existant » pour établir un plan d'actions.

L'engagement de la Principauté dans le domaine de la préservation de l'environnement concerne également sa politique touristique. C'est dans cette optique que la cellule Tourisme Responsable a vu le jour au sein de la DTC en 2009 et qu'elle s'attache depuis, à le développer et le promouvoir.

ÊTRE LA RÉFÉRENCE

L'objectif de la DTC dans ce secteur est d'« Être la Référence en matière de Tourisme Responsable ». Pour ce faire, la cellule tient également à consolider son réseau, maintenir les synergies et multiplier les actions communes.

De façon plus concrète, elle travaille sur la mise à jour de la brochure dédiée au Tourisme Responsable et des informations du site internet.

Il est également prévu courant 2016 une grande opération de sensibilisation auprès des touristes.

Enfin, des réflexions seront menées (avec l'aide des différents services de la DTC) sur l'Accueil, le Tourisme d'Affaires, de Loisirs, la Communication...



Au 2 boulevard des Moulins, au sein des locaux de la DTC, les équipes s'efforcent de communiquer sur les actions « Green » de la Principauté via les news du site www.visitmonac.com, Facebook, des chroniques sur Radio Ethic et sur le « MAG » du Grimaldi Forum.

UN RÔLE DE « FÉDÉRATEUR »

À ce titre, la cellule « Tourisme responsable » organise régulièrement des rencontres avec les acteurs de la Principauté et travaille sur des projets ensemble.

Ainsi, elle est présente sur les salons (Salon Like Bike ou le Blue Ocean Film Festival), qu'elle soutient également au niveau de l'organisation et la communication des événements.

Enfin, la cellule a aussi pour mission de sensibiliser le public. Dans le cadre de la semaine de la mobilité, pilotée par la Direction de l'Environnement, c'est elle qui a eu l'idée d'organiser des visites de Monaco entièrement pédestres en utilisant les nombreux ascenseurs et escalators publics, les bus de ville et le bateau bus. Ainsi, la notion de « Walking Distance » peut être assimilée comme le crédo de la cellule.

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE SIGNATURE D'UN ACCORD AVEC L'OFFICE EUROPEEN DES BREVETS

M. Jean Castellini, Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Économie, a récemment signé un accord de coopération bilatérale avec l'Office Européen des Brevets (OEB), représenté par François-Régis Hannart, Directeur principal de la coopération européenne et internationale de l'OEB.

Cet accord vise à développer l'activité du Pôle « Propriété Intellectuelle » de la Direction de l'Expansion Économique dans les domaines suivants :

- l'accès à l'information sur la propriété industrielle avec la mise en ligne des registres nationaux et des informations publiées au Journal de Monaco ;
- les services et outils informatiques avec l'acquisition des données selon le concept de « Qualité à la source » en vue d'adopter les standards et formats utilisés par l'OEB pour la livraison des fonds documentaires brevets ;
- la sensibilisation et la formation avec la participation à des événements du réseau européen en matière de brevets et à promouvoir des événements de l'OEB auprès des professionnels.



MM. Castellini et Hannart lors de la signature. À l'issue de celle-ci, une réunion de travail s'est tenue avec des membres de la Direction de l'Expansion Économique.

Pour plus d'informations sur l'OEB : www.epo.org

L'ACTU EN IMAGES

20^e ÉDITION DU CONCOURS DE CRÉATION D'ENTREPRISE

À l'occasion de la clôture du salon « Monaco Business », en novembre dernier, Monsieur Jean Castellini, Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Économie, a remis le Prix du Gouvernement Princier à la jeune monégasque Morgane-Jade Auréglià, au titre de la création d'un bureau d'études de géosystèmes urbains, intitulé « Urban SIM Monaco ».

La gagnante du 20^eme Concours de création d'entreprise organisé par la Jeune Chambre Economique de Monaco, a ainsi remporté la somme de 40.000 euros qui lui permettra de soutenir le lancement de sa jeune société.

Lors de son allocution, le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Économie a félicité l'ensemble des candidats et a rappelé les dispositions mises en place par le Gouvernement Princier afin de créer un environnement favorable à l'entrepreneuriat en Principauté.



DOSSIER

LE HANDICAP : UNE DES PRIORITÉS DU DASS

LES ENFANTS SENSIBILISÉS LORS DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DU HANDICAP

Un jour en avance, le 2 décembre, l'école de la Condamine a célébré la Journée Internationale du handicap.

Une équipe du Service de Médecine Physique et Rééducation du CHPG, conduite par son Chef de service, le Docteur Valérie Bernard, s'est rendue dans les trois classes de 10^e (CE1).

Au travers de jeux, de quiz et d'ateliers divers, le concept et la problématique du handicap ont été expliqués aux élèves. L'objectif de cette opération de sensibilisation était de promouvoir auprès des enfants, à travers l'apprentissage de la différence et son acceptation, les notions de tolérance et de respect. Les expériences pratiques menées avec les élèves leur permettront désormais de porter un regard différent sur le handicap.



Les élèves ont pu ainsi effectuer un parcours en fauteuil roulant, cheminer en aveugle ou apprendre quelques lettres et mots en langage des signes. Tout ceci dans une ambiance ludique, pleine de bonne humeur, ponctuée d'échanges avec divers professionnels de santé : kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricienne ainsi qu'avec le cadre de santé du service.

4^e RENCONTRE MONÉGASQUE DU HANDICAP

À l'occasion de la Journée Internationale des personnes handicapées, le 3 décembre dernier, le Département des Affaires Sociales et de la Santé organisait la 4^e Rencontre monégasque du handicap, à l'Auditorium du lycée technique et hôtelier. Cette année, la rencontre avait pour thème : « la loi sur le handicap, un an après ».

Ainsi, de nombreux travailleurs sociaux du pôle handicap, des psychiatres et psychologues de l'Unité Mobile de Psychiatrie et de Psychologie Médicale ont pu s'exprimer et échanger tout au long de cette journée. Elle s'est ensuite conclue par un débat avec le public et, notamment, des dirigeants d'Associations concernées ainsi que des personnes handicapées, qui ont pu obtenir des réponses à leurs interrogations et formuler des suggestions à l'intention des décideurs et des professionnels présents.



Lors de son allocution, le Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, M. Stéphane Valeri, a notamment cité les progrès en matière de logements adaptés, l'amélioration des aides au logement, ainsi que les résultats obtenus en matière d'insertion professionnelle. Il a également rappelé qu'en un an, le nombre de travailleurs handicapés insérés en milieu ordinaire, au sein d'entreprises de la Principauté, avait augmenté de 50 %. « Mais il reste encore beaucoup à faire » a-t-il ajouté.

3 QUESTIONS À STÉPHANE VALERI

La Principauté de Monaco œuvre depuis de nombreuses années en faveur des personnes handicapées et le Gouvernement Princier a toujours eu pour volonté de faire de notre pays un pays exemplaire en matière de politique en faveur des personnes handicapées, que ce soit en termes d'insertion sociale et professionnelle, de liberté de se mouvoir, d'autonomie, ou encore de qualité de vie.

Très impliqué dans ce dossier, c'est donc tout naturellement que le Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé a bien voulu se prêter au jeu des questions/réponses sur le handicap en Principauté.

La Principauté de Monaco œuvre depuis de nombreuses années en faveur des personnes handicapées, pouvez-vous nous rappeler quelles sont les principales actions menées ?

Un véritable travail de fond a effectivement été engagé pour répondre aux besoins des personnes handicapées.

Le 26 novembre 2014, une nouvelle étape essentielle a été franchie, avec le vote d'une loi cadre, qui marque de nombreuses avancées en matière sociale et d'insertion professionnelle et notamment en ce qui concerne :

- l'aide sociale financière, au travers notamment de l'allocation d'éducation spéciale pour les mineurs ou de l'allocation aux adultes handicapés, de leur complément ou des aides financières exceptionnelles ;
- le dispositif d'aide par le travail, qui est sans nul doute un des éléments les plus structurants de l'insertion sociale des personnes présentant un handicap ;



Stéphane Valeri, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé : « Monaco peut être fier de sa loi sur le handicap »

- et, enfin, la dimension humaine, avec tout ce qui peut favoriser les proches, la famille, les éducateurs spécialisés, la protection des aidants familiaux.

Cette année la journée du handicap s'articule autour de la « Loi handicap, 1 an après ». Pourquoi avoir choisi ce thème en particulier ?

La Principauté de Monaco peut être fière de cette loi, qui était très attendue.

En effet, le handicap, par nature, est un frein à l'égalité des chances, à l'aspiration légitime de chacun à vivre « comme tout le monde », qui fait que les personnes touchées doivent vivre au quotidien avec leur handicap, mais



Le site Handi-Plage sur la plage du Larvotto, une des nombreuses initiatives du Gouvernement Princier en faveur des personnes handicapées

également car elles sont au contact d'un environnement pratique, social, professionnel, qui peine à s'adapter à elles.

C'est pour ces raisons qu'il me semblait important, avec le Délégué au Handicap et toute l'équipe concernée de la Direction de l'Action et de l'Aides Sociales, de replacer, à l'occasion de la Journée du Handicap, la Loi dans un contexte plus large, pour en rappeler l'esprit, vérifier si elle a bien produit les bénéfices que chacun en attendait et en faire évoluer, si nécessaire, dans la concertation, les modalités d'application.

En 2016, quelles optimisations ou innovations pouvons-nous attendre dans ce domaine en Principauté ?

D'importants progrès ont déjà été enregistrés durant l'année qui vient de s'écouler, sur les sujets que je rappelais précédemment. Mais, évidemment, le travail ne s'arrête pas là, tout n'est pas parfait, et ce qui doit encore être amélioré le sera. Les échanges avec un public très concerné, lors de la Journée du Handicap, ont, à cet égard, étaient très constructifs.

On peut citer, par exemple, la délivrance des cartes de personnes handicapées, la poursuite de la construction, dans les domaines de l'État, d'appartements adaptés aux Monégasques et résidents à mobilité réduite, les aides financières au logement, ou encore l'accessibilité des bâtiments, qui a fait l'objet du dépôt d'un projet de loi au Conseil National en décembre 2014 et qui doit être désormais étudié par l'Assemblée.

À LA DÉCOUVERTE DE NOS MÉTIERS MÉDECIN DU TRAVAIL

Depuis 2002, un Médecin du Travail de l'Office de la Médecine du Travail (OMT) est détaché auprès du Service des Prestations Médicales de l'État (SPME). Il est chargé de veiller à la santé, à l'hygiène et à la sécurité médicale des personnels du secteur public tout au long de leurs carrières au sein de la Fonction Publique et de faire de la prévention en milieu de travail. Cette fonction est exercée par le Docteur Marylène Richaud. Quelles sont les missions de ce Médecin et comment s'organise-t-il ?

Éléments de réponse dans ce numéro.



Le Docteur Marylène Richaud est Diplômée de Médecine et de Médecine du Travail, titulaire d'un DU d'Études Médicales relatives à la Réparation Juridique du Damage Corporel, d'un DU Assurance-Vie et d'un DU Médecine d'aptitude aux métiers de sécurité et du port d'arme. Elle a été Médecin du Travail du personnel des Hôpitaux de Tende et de Grasse, ainsi que de la Caisse des Dépôts et Consignation tout en exerçant ses fonctions de 1979 à 2000 auprès du personnel du CHU de Nice et en qualité d'Expert Judiciaire auprès de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence. À compter de 2000, elle a été recrutée au sein de l'OMT à Monaco avant d'être détachée en 2002 par cet organisme auprès du SPME. Elle est également Médecin agréé en Contrôle anti-dopage.

Ce détachement a permis de spécialiser à temps plein un Médecin du Travail dans le suivi des assurés relevant du SPME et dans les métiers propres au secteur public. Ce Médecin est placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur de l'OMT et sous l'autorité fonctionnelle du Chef du SPME. Dans sa mission, le Docteur Marylène Richaud est assistée d'une Auxiliaire Médicale (Mme Aline MARGOULET) et d'une Infirmière (Mme Marie-France GAROT) également détachées par l'OMT auprès de ce même service.

Le panel des missions du Médecin est très large, cependant elles peuvent être réparties selon deux thématiques :

ASSURER LA SURVEILLANCE MÉDICALE DES PERSONNELS DU SECTEUR PUBLIC

- Dans cette optique le Médecin du Travail effectue notamment la visite périodique d'aptitude pour l'ensemble des fonctionnaires et agents de l'État et de la Commune ou encore l'examen régulier des employés exposés à des risques professionnels et prend des mesures si leur état de santé l'exige. Le Docteur Marylène Richaud contribue également aux politiques de santé publique (dépistage du cancer colorectal, campagnes de vaccination). De plus, il participe aux réunions de la commission



Le Chef du SPME et l'équipe de la Médecine du Travail, détachée à temps plein par l'OMT auprès du SPME, avec de gauche à droite : Candice Fabre, Chef du Service des Prestations Médicales de l'État, le Docteur Marylène Richaud, Médecin du Travail, Mme Aline Margoulet, Auxiliaire Médicale, et Mme Marie-France Garot, Infirmière.

médicale des congés maladie et des invalidités et de la commission médicale de recrutement, qui se tiennent dans les locaux du SPME le premier mardi de chaque mois.

- Le Médecin du Travail assure un suivi médical, qui est légalement obligatoire, dans le cadre de différents types de visite : visites d'embauches, de stage, de titularisation, des militaires de la Force Publique (embauches, réengagements, commissions), de reprise de travail après un arrêt de travail de plus de 21 jours, d'aptitude à la conduite automobile, etc. Les visites peuvent être spontanément demandées par l'agent public ou le Chef de Service/Directeur. À l'issue de ces visites, le Docteur Richaud rend un avis médical écrit sur la compatibilité entre l'état de santé de l'agent public et les tâches de son poste de travail, dont la hiérarchie

de l'intéressé doit tenir compte.

- L'examen médical effectué lors des visites précitées est complété par différents tests réalisés par l'Auxiliaire Médicale et/ou l'Infirmière dans les locaux du SPME : un test urinaire par bandelettes pour le dépistage du diabète, d'infections urinaires, etc, ainsi qu'un test de la vision. Ces tests sont parfois complétés par un test de glycémie capillaire pour le dépistage du diabète. Selon les risques professionnels ou personnels encourus par l'agent public, le Docteur Marylène Richaud prescrit d'autres examens complémentaires (bilan sanguin, épreuve d'effort, radiographies, consultations ORL, consultations en dermatologie, en gastro-entérologie, en endocrinologie, en ophtalmologie, en cardiologie, etc). Près de 3000 tests et examens sont prescrits par an.

AGIR ET PRÉVENIR EN MILIEU DE TRAVAIL

- Pour une véritable prévention des pathologies en relation avec le travail, les actions réalisées par le Docteur Marylène Richaud dans les services permettent une identification des risques propres à chaque poste afin d'adapter la périodicité des examens médicaux des agents publics qui y sont affectés.

de tenue des plannings du Médecin du Travail et de l'Infirmière, de prise de rendez-vous, de saisie des dossiers médico-administratifs, de traitement de la correspondance écrite et par courriel.

Les entretiens infirmiers sont placés sous l'autorité du Docteur Richaud selon un protocole établi par ce Médecin. Ils font l'objet

d'une préparation et d'un compte-rendu avec ce médecin. Ils concernent des catégories d'agents publics occupant des postes non qualifiés de « poste à risque ou de sécurité ». Ils ne se substituent pas à la visite médicale organisée par le Médecin du Travail.

À tout moment, les agents publics peuvent être reçus en visite par le Docteur Richaud s'ils ne souhaitent pas être vus par l'Infirmière. Le Docteur consulte tous les jours dans les locaux du SPME dès 6 h 30 et peut se rendre disponible lors de son tiers-temps (le mercredi toute la journée et chaque fin d'après-midi les autres jours). Son poste téléphonique est le 20.53.

L'Auxiliaire Médicale de la Médecine du Travail a un rôle d'accueil physique et téléphonique, d'organisation et d'exécution des tâches administratives,

La Médecine du Travail détachée auprès du SPME en chiffres

Effectifs et activité en 2014 du Médecin du Travail et de l'Infirmière :

- Nombre de visites réalisées : **4202**
- Nombre de jours de visites (estimation) : **200**
- Fréquentation moyenne / jour (estimation) : **22,35**

L'ACTU EN IMAGES

REMISE DE DON D'UN ÉCHOGRAPHE AU SERVICE DES URGENCES DU CHPG

Le 3 décembre dernier, l'Association Monégasque de l'Ordre Constantinien de Saint Georges a fait don d'un échographe au Service des Urgences du Centre Hospitalier Princesse Grace, en présence de S.A.R. le Prince de Bourbon des Deux Siciles, Duc de Castro, Chef de la Maison Royale et Grand Maître de l'Ordre, ainsi que son épouse, la Princesse Camilla. De nombreuses personnalités étaient également présentes, parmi lesquelles S.E. M. le Ministre d'État Michel Roger, le Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé M. Stéphane Valeri et le Directeur de l'hôpital M. Patrick Bini.

Cet échographe portable d'avant-garde vient compléter et renforcer l'équipement des urgences et permet au personnel soignant de disposer d'un outil essentiel dans le dépistage des pathologies difficiles à diagnostiquer.



5^e FORUM DE LA FORMATION EN ALTERNANCE 10^e RENCONTRE DES MÉTIERS DE LA BANQUE ET DE LA FINANCE

Rendez-vous incontournable des étudiants en Principauté, le 5^e Forum de la Formation en Alternance et la 10^e Rencontre des Métiers de la Banque auront lieu le 24 février prochain, de 10h à 17h à l'Auditorium Rainier III.

Cette journée permettra aux jeunes de rencontrer les spécialistes régionaux de la formation en alternance et des entreprises de la Principauté intéressées par ce système.

Un espace sera également dédié au diplôme de niveau Bac+3 spécifiquement dédié à la place bancaire monégasque. Mis en place par le Service de l'Emploi, en collaboration avec l'Association Monégasque des Activités Financières (AMAF) et les partenaires bancaires de la place, il sera ainsi possible, pour les étudiants le souhaitant, de retirer un dossier et de déposer sur place leur candidature pour la prochaine rentrée.

Il s'agit d'une édition particulièrement symbolique, marquée par le double anniversaire de cet événement.



AVIATION CIVILE

DÉBUT DES TRAVAUX DE L'HÉLIPORT

Améliorer la sécurité, la sûreté, les conditions d'exploitation, le confort ainsi que la limitation des nuisances, tels sont les principaux objectifs des réaménagements de l'héliport. Un chantier qui a récemment débuté et qui devrait, à terme, permettre de développer le secteur aérien grâce à ces nouvelles infrastructures. L'héliport de Monaco pourra ainsi répondre à une demande, en constante augmentation. Un chantier que pilote le Service des Travaux Publics.



1

1 Les bâtiments actuels de l'Héliport datent des années 80. La restructuration de l'Héliport prévoit de créer des bâtiments sur trois étages. L'objectif du nouvel héliport est de maximiser les stationnements disponibles dans les hangars mais également de reloger le Service de l'Aviation Civile et les compagnies aériennes dans des surfaces équivalentes à celles d'aujourd'hui, tout en améliorant leur organisation, et en créant environ 1000m² de bureaux pour une offre tertiaire.



2

2 Le nouvel Héliport sera également capable d'accueillir des appareils plus lourds. La structure de chaussée du tarmac sera rénovée afin de pouvoir accueillir des hélicoptères de dix tonnes. En termes d'exploitation, l'objectif du nouvel Héliport est ainsi de créer des surfaces couvertes supplémentaires pour le stationnement d'hélicoptères, afin de fluidifier les rotations sur les plots d'atterrissage et de décollage. Le site comprendra 6 plots, en plus des 2 plateformes rétractables déjà disponibles.



3

3 L'objectif du programme est également de doter la Principauté d'une plate-forme répondant à la demande pour les 20 prochaines années. L'amélioration de la sécurité et de la sûreté sera une priorité, avec notamment la séparation et la sécurisation des flux de passagers entrants et sortants. Ces améliorations permettront ainsi l'enregistrement des passagers et des bagages depuis Monaco vers leur destination finale, sans avoir à repasser les contrôles à l'aéroport de Nice.

4 La première phase des travaux de réfection de 4 plots du tarmac se déroulera jusqu'en mars 2016. La 2^e phase de réfection des plots est prévue entre octobre 2016 et mars 2017. Quant aux études préliminaires de restructuration des bâtiments de l'Héliport, elles sont en cours de finalisation.



4

NOMINATION

UN NOUVEAU CHEF DE GARE

La Gare de Monaco a récemment accueilli son nouveau Chef : M. Patrick Dubief. Originaire de Dijon, il intègre la Société Nationale des Chemins de Fer (SNCF) en 1997 au centre de triage de Gervay-Chambertain, en Bourgogne. Quelques années plus tard, il devient régulateur de trafic au poste de commandement de Dijon. En 2001, pour l'ouverture de la ligne méditerranéenne du TGV, il intègre le Centre National des Opérations de la SNCF à Paris.



Patrick Dubief se dit honoré de pouvoir accéder aux fonctions de chef de gare en Principauté, un site de la plus grande importance sur l'ensemble du réseau ferré. En effet, avec plus de 6 millions de voyageurs passés en Gare en 2015, la ligne Monaco-Nice est la plus fréquentée de la SNCF en province.

Enfin, en 2012 il accède au poste de chef de gare à Cannes.

Il succède aujourd'hui à M. Jean-Eudes l'Huillier, qui était à la tête de la Gare de Monaco depuis janvier 2014. Nous souhaitons à M. Dubief, en poste depuis le mois de novembre, ainsi qu'à M. l'Huillier, tous nos vœux de réussite dans leurs nouvelles fonctions.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

MONACO RÉCOMPENSÉE POUR SA STRATÉGIE

Dans le cadre du **China New Energy Vehicle Show (CINEV), qui se déroulait à Hong Kong du 24 au 26 novembre, la stratégie de la Principauté dans le domaine du développement durable, et plus particulièrement de la mobilité propre, a été honorée par l'octroi de «L'Europe-China Smart Mobility City Award».**

À cette occasion, et à l'initiative des autorités chinoises, un mémorandum d'entente a été signé par Monaco, représenté par S.E. M. Bernard

Fautrier, Ministre Plénipotentiaire, Chargé de Missions auprès du Ministre d'État, et le Directeur Général de la «Shenzen Development and Reform Commission», organe de la municipalité de Shenzen (Chine) chargé de l'établissement des plans et politiques de développement des énergies nouvelles, d'efficacité énergétique et de la promotion de la préservation de l'environnement.

Ce mémorandum prévoit le développement d'une coopération entre les deux entités dans le domaine de la mobilité propre, de

l'efficacité énergétique et du développement urbain.

L'agglomération de Shenzen compte plus de 10 millions d'habitants et

constitue une zone économique spéciale, considérée comme l'une des plus riches de Chine, avec un PIB de plus de 22 000\$ par habitant.



Cette distinction a été remise par M. Jean Pierre Raffarin, ancien Premier Ministre français, et Président de la Fondation Prospective et Innovations, à une cité européenne et une cité chinoise. Pour la Chine, elle a été attribuée à la ville de Shenzen.

NOMINATION



À la suite du départ M. Christian Palmaro, Mme Aurélie Manfrédi a été nommée Chef du Service des Titres de Circulation depuis le 4 janvier 2016. Titulaire d'un Master en Marketing et Publicité, obtenu à Paris, Aurélie Manfrédi intègre le Gouvernement Princier en octobre 2003 en tant qu'Élève Fonctionnaire Stagiaire. Elle effectue ses premiers stages à la

Direction du Tourisme et des Congrès (DTC) puis à la Direction de l'Aménagement Urbain (DAU). En 2004, à l'issue de sa formation, Mme Manfrédi est nommée Administrateur au sein de la Division Marketing et Animation des Réseaux de Vente à la DTC. Puis en novembre 2005, Aurélie Manfrédi intègre la DAU. D'abord Administrateur, elle est promue, par la suite, Chef de la Section Administrative au sein de cette même Direction. Cinq années plus tard, elle est nommée Chef de Division puis Chargé de Mission au au Secrétariat du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme.

À VOS AGENDAS ESTAMPILLES 2016

Depuis plusieurs années, le Service des Titres de Circulation vous permet de renouveler vos estampilles via internet. Ce téléservice vous permet de régler simultanément plusieurs factures d'estampilles en ligne et de façon sécurisée. Pour cela, il vous suffit de vous munir de votre carte bancaire et de vos factures, en relevant le « numéro d'émission » figurant en haut à gauche de celle-ci. Une fois le paiement validé, la (ou les) estampilles 2016 vous seront adressées directement à votre domicile par courrier.



Pour les retardataires, vous avez jusqu'au 31 janvier pour régler l'estampille 2016. www.teleservice.gouv.mc/estampille

STC MISE EN PLACE DE LA TÉLÉ-PROCÉDURE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE



Le contrôle technique permet à l'automobiliste de connaître l'état de son véhicule et de le protéger de certaines anomalies ou défaillances techniques. Il existe différents points de contrôle sur le véhicule classifiés par fonction (visibilité, éclairage, direction, carrosserie, freinage etc...). Le but est de vérifier le respect des normes de conformité techniques liées en particulier à la sécurité et aux émissions de gaz.

Sous la responsabilité du Service des Titres de Circulations (STC), le contrôle technique est un indicateur de fiabilité des véhicules roulant en Principauté. Tous les véhicules légers, utilitaires et poids lourds, à l'exception des deux roues, sont contrôlés selon des périodicités variables en fonction de l'âge du véhicule et/ou de son utilisation, telle que le transport de personnes. Ainsi, courant 2016, il sera possible de s'inscrire et de régler les modalités en ligne. Éléments d'explication.

Bientôt en place, cette télé-procédure permettra aux usagers de planifier leurs rendez-vous pour le contrôle technique de leurs véhicules de moins de 3,5 tonnes en effectuant toutes les démarches en ligne.

Ils pourront également choisir la date et l'heure de leur choix en fonction des disponibilités et imprimer leurs convocations après s'être acquitté par internet des droits administratifs en vigueur à l'aide d'une carte de crédit.



Le guichet du centre du contrôle technique des véhicules est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00. L'équipe composée de 4 contrôleurs et encadrée par le Chef de centre M. Laurent Corso (à gauche), traite en moyenne 900 véhicules par mois sur 4 pistes de contrôle.

UN SERVICE COMPLET

Les usagers pourront également modifier ou annuler un rendez-vous, qu'il soit programmé via la démarche en ligne ou par le personnel administratif.

Pour améliorer les relations avec le public, toutes les communi-

cations entre l'utilisateur et le STC, issues de la démarche en ligne, se feront par l'adresse électronique fournie lors de la création du compte de l'utilisateur.

Les conditions du contrôle technique des véhicules liées au rendez-vous restent les mêmes (délai de 24h minimum pour

modifier ou annuler un rendez-vous, date du rendez-vous prise avant l'échéance du contrôle technique fixée par la réglementation).

et leur donner une nouvelle liberté de gestion dans leurs relations avec l'Administration.

UNE SECONDE PHASE PRÉVUE

Le STC souhaite développer cette même fonction pour la prise de rendez-vous pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes (Poids Lourds) dont la durée de contrôle technique est supérieure à celle des véhicules légers. Ce service s'inscrit dans la modernisation de ce service, initiée par le paiement en ligne des estampilles. L'objectif est de simplifier et sécuriser les démarches administratives des usagers et d'augmenter la qualité de service. Cet outil devrait faire gagner un temps précieux aux administrés,

Les contre-visites

À l'issue d'un contrôle technique, il peut être demandé aux usagers de passer une contre-visite.

Les principales raisons sont des défauts constatés sur les pneumatiques, feux de stop ou les systèmes de freinage. Ce taux moyen de contre-visites de 13% par mois reste toutefois relativement faible.

L'ACTU EN IMAGES

EXPOSITION « DES ÉLÉPHANTS ET DES HOMMES »

Du 16 novembre au 3 janvier derniers, la galerie du Parking des Pêcheurs accueillait l'exposition de photographies « Des Éléphants et des Hommes », organisée par l'association « Les Clichés de l'Aventure », le Gouvernement Princier ainsi que l'association « Baby et Népal ».

Coordonnée par la Direction Environnement, cette exposition du photographe Jean-François Mutzig illustre avec justesse la relation particulière qui unit l'Homme à l'éléphant.



LE SAVIEZ-VOUS ? MONACO MALIN

Monaco Malin est une brochure vous présentant toutes les facilités qu'offre la Principauté pour se déplacer à pied. Parmi elles, cet itinéraire agréable, que nous avons sélectionné pour vous, reliant en moins de trente

minutes le quartier de Fontvieille et Monte Carlo, deux quartiers opposés et principaux centres de vie, d'affaires et de loisirs, tout en échappant aux turbulences de la circulation. Pour obtenir cette brochure vous pouvez télé-

charger le fichier Monaco Malin sur www.service-publicparticuliers.gouv.mc/Se-deplacer-a-pied-en-Principaute.



Vous pouvez également la retirer à l'accueil de la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité.

ÉVÈNEMENT L'ANNÉE DE LA RUSSIE : C'EST FINI !

Plus de 150 évènements ou initiatives, « 2015, l'année de la Russie à Monaco » a refermé ses portes en beauté ! Spectacles, expositions, concerts, rencontres... un foisonnement d'une impressionnante richesse qui a célébré la vigueur des liens culturels entre la Principauté et la Russie. Voici venu le temps d'un premier bilan.

Le 17 décembre dernier, dans le cadre du Forum Économique, Jean Castellini, Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Économie, et M. Alexei Meshkov, Vice-Ministre des Affaires Étrangères de la Fédération de Russie, ont communiqué, le bilan de « 2015 – Année de la Russie à Monaco ».

Lors de son discours M. Jean Castellini, qui représentait S.E.M Michel Roger, a tenu à souligner que : « *Le soutien permanent des différentes administrations russes et monégasques concernées a été déterminant dans la préparation et l'organisation de la plupart des évènements.* » avant d'ajouter « *Je soulignerais également souligner que cette opération, étalée sur douze mois, a permis de renforcer les liens culturels, éducatifs et scientifiques entre les deux pays et, dans certains cas, de poursuivre une certaine coopération et de préparer de nouveaux projets.* »

« 2015 – Année de la Russie à Monaco » trouvera un écho à Moscou, en 2016, puisque



Ici, la salle Garnier à l'issue de la représentation. Autour de S.A.S. le Prince Souverain et de S.A.R. la Princesse de Hanovre étaient réunies de nombreuses personnalités russes et monégasques, dont M. Vladimir Medinski, Ministre de la Culture, et M. Alexei Meshkov, Vice-Ministre des Affaires Étrangères.

cette année marquera les dix ans des relations diplomatiques entre les deux pays.

CLÔTURE OFFICIELLE

Pour conclure en beauté et officiellement « 2015 – Année de la Russie à Monaco », un concert a été donné le 17 décembre dernier à la Salle Garnier.



Lors de leurs allocutions, MM. Castellini et Meshkov ont évoqué le bon déroulement des quelques 150 manifestations qui ont émaillé cette année, solennellement ouverte le 19 décembre 2014 avec « *La Mégère apprivoisée* », création de Jean-Christophe Maillot pour le Bolchoï.

L'Orchestre Philharmonique de Monte Carlo, placé sous la direction de Gianluigi Gelmetti, accompagnait en première partie le pianiste Alexandre Ghindin dans le concerto pour piano n°1 en si bémol mineur, avant d'interpréter, en deuxième partie, la symphonie n°6 « pathétique », en si mineur.

Les principaux évènements de « 2015 – Année de la Russie à Monaco » :

- L'exposition « De Chagall à Malevitch, la révolution des avants-garde » au Grimaldi Forum ;
- L'exposition « Romanov et Grimaldi » au Palais Princier ;
- L'exposition « La Russie inconnue » de la collection Khatsenkov ;
- Les concerts de l'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo (avec des compositeurs ou des solistes russes) et en particulier ceux dirigés par Valery Gergiev et par Vladimir Spivakov ;
- Les conférences de l'Ambassadeur Orlov et du Musée d'Anthropologie Préhistorique ;
- La venue des voiliers-écoles Kruzenstern et Sedov ;
- La Chorale des Danses du Ministère de l'Intérieur, la Troupe de Cosaques du Don ;
- La participation de la Ville de Moscou à la Foire de Monaco ;
- La conférence-exposition sur les vols spatiaux russes habités ;
- Le Village de Noël russe ;
- La décoration de la Place du Casino ;
- L'exposition de maquettes rares de navires russes... et bien d'autres !

INTERNATIONAL MONACO PARTICIPE AU CONSEIL MINISTÉRIEL DE L'OSCE



Les 3 et 4 décembre derniers, M. Gilles Tonelli, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération, a pris part au 22ème Conseil Ministériel de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) qui s'est tenu à Belgrade en Serbie.

Lors de son discours, le Conseiller de Gouvernement a évoqué le contexte de la crise ukrainienne. Il a également rappelé que Monaco est de longue date engagé dans des actions visant à protéger les personnes vulnérables. Enfin, M. Tonelli a mis en exergue la « dimension méditerranéenne de l'OSCE », et a souligné que la question de la sécurité dans la zone OSCE était

inextricablement liée à la sécurité de la région méditerranéenne.

Il était accompagné, pour l'occasion, par S.E. Mme Isabelle Berro-Amadei, Ambassadeur, Représentant Permanent de la Principauté de Monaco auprès de l'OSCE, et par M. Cédric Braquetti, Conseiller à l'Ambassade de Monaco à Berlin.

L'OSCE : qu'est-ce que c'est ?

L'OSCE est à ce jour la plus importante Organisation de sécurité régionale.

Elle constitue un instrument de premier recours pour la prévention des conflits, la gestion des crises et le relèvement post-conflit dans son espace.

Depuis 2013, la crise en Ukraine monopolise l'essentiel des discussions ayant lieu au sein de l'OSCE qui a, à cet égard, mis en place une « Mission spéciale d'observation » qui suit l'évolution de la situation sur le terrain afin de veiller, notamment, au bon respect des Accords de Minsk.

Monaco et l'OSCE

De septembre à décembre 2014, Monaco a exercé la Présidence du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS), l'organe chargé de la dimension militaire de l'OSCE.

À présent, Monaco maintient son implication au sein de l'Organisation en se focalisant plus particulièrement sur les thématiques de la lutte contre la traite des êtres humains, de la sécurité

environnementale et du renforcement de la dimension méditerranéenne (la Principauté a, sur ce sujet, accueilli en 2013¹ et 2015² deux Conférences d'envergure).

¹ Conférence méditerranéenne sur le renforcement du rôle des femmes dans la vie publique, politique et économique – 28 et 29 octobre 2013

² Conférence conjointe OSCE/INTERPOL/ONU/DC sur les menaces transnationales émergentes dans la région méditerranéenne – 1^{er} et 2 juin 2015

3 QUESTIONS À... GILLES TONELLI, SUR L'ANNÉE DIPLOMATIQUE 2015



2015 aura été une année riche en événements dans tous les domaines. Sur le plan diplomatique, la Principauté de Monaco a pris une nouvelle dimension en engageant officiellement des négociations avec l'Union Européenne. Pour le JDA le Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération est revenu ces douze mois particulièrement intenses.

L'année qui vient de s'écouler a été riche en événements au plan international ; quel est celui qui vous a le plus marqué ?

Les événements marquants de 2015 au plan international sont plutôt démoralisants : multiplication des épisodes climatiques extrêmes, recrudescence du terrorisme non seulement dans les territoires concernés par la guerre mais également dans des régions jusqu'alors épargnées ou bien encore la crise des migrants dans les pays européens. Une bonne nouvelle éclaircit ce tableau bien triste avec l'adoption lors de la COP 21 de l'Accord de Paris sur les changements climatiques ; souhaitons que cette unanimité sur un texte porteur d'espoir relance l'optimisme et permette de repartir sous de meilleurs auspices !

Quel bilan dressez-vous de l'année diplomatique ?

L'année diplomatique 2015 à Monaco restera, je pense, comme celle de l'ouverture officielle des négociations avec l'Union Européenne. En effet, une séance formelle à Bruxelles le 11 mars dernier a ouvert les discussions qui se poursuivent aujourd'hui.

Cette année a également été marquée par l'organisation de « 2015 Année de la Russie à Monaco ». Avec 153 manifestations et initiatives organisées depuis le 19 décembre 2014, cet événement a permis de mettre en valeur la diversité des relations existantes entre la Fédération de Russie et la Principauté de Monaco. Grâce à la mobilisation d'un grand nombre d'acteurs publics et privés l'opération a suscité un énorme engouement et un grand élan.

Quels sont les objectifs de la diplomatie monégasque pour 2016 ?

Dans la continuité de l'année précédente, l'année 2016 sera importante dans la négociation avec l'Union Européenne : les discussions se poursuivent et devraient en 2016 aborder des sujets comme la libre circulation et la libre installation des personnes même s'il est certain que la conclusion des négociations n'interviendra pas en 2016. La signature officielle le 22 avril prochain de l'Accord de Paris à New York concernant la lutte contre les changements climatiques sera également un temps fort de l'année.

Pour le reste, la démarche de Monaco consiste à poursuivre ses actions au titre d'un Etat neutre et actif, qui souhaite participer, à sa mesure, au concert des nations notamment dans les domaines des droits de l'homme et de l'environnement. Ces orientations relèvent tout simplement de la feuille de route qui a été tracée par S.A.S. le Prince Souverain.

Le Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération tient à souligner que : « La démarche de Monaco consiste à poursuivre ses actions au titre d'un Etat neutre et actif ».

L'ACTU EN IMAGES

SIGNATURE D'UN ACCORD AVEC LE PROGRAMME RÉGIONAL OCÉANIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

En marge de la COP21 qui se tenait au Bourget, le Gouvernement Princier a signé avec le Programme Régional Océanique de l'Environnement (PROE) un partenariat avec les pays insulaires du Pacifique.

L'objet du partenariat est de mettre en place une approche intégrée de surveillance de l'acidification des océans et des stratégies d'adaptation, aux effets du changement climatique, des communautés locales.



INITIATIVE MONACO ET LA COP 21

La 21^e COP se tenait du 30 novembre au 11 décembre 2015, au Bourget. Plus de 40 000 participants étaient présents : délégués de chaque pays, représentants de la société civile, du secteur privé, du secteur académique et journalistes. En Principauté, cette Conférence pour le Climat a été marquée par une série d'actions. Retour sur les principaux événements.

MARCHE POUR LE CLIMAT

Le 29 novembre dernier, à la veille de la COP 21 de Paris (Conférence pour le Climat), la Fondation Prince Albert II organisait une « Marche pour le Climat ».

Fondation et le Gouvernement Princier en matière de développement durable, de promotion des énergies renouvelables et de transitions vers une économie décarbonnée.

Le Couple Princier et leurs enfants étaient accompagnés par plus d'un millier de personnes qui s'étaient regroupées pour rallier depuis la Place du Palais, le parvis du Stade Louis II, soit un parcours de 3 km.



LL.AA.SS. le Prince Albert II, la Princesse Charliène et leurs enfants le Prince Héritier Jacques et la Princesse Gabriella ont tenu à remercier les participants lors de cette « Marche ».

Cette marche symbolique s'inscrivait dans la série d'actions que mènent toute l'année la

PROJECTION DU FILM DE LUC JACQUET : «LA GLACE ET LE CIEL»

À l'occasion de la COP21, la Fondation Prince Albert II de Monaco et la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports ont convié 800 élèves des classes de CE2 à la Terminale à une projection-débat autour du projet «La Glace et le Ciel», animé par l'association Wild-Touch. Avec le soutien de la Fondation Prince Albert II, l'association Wild-Touch est intervenue les 10 et 11 décembre 2015 au cinéma des Beaux-Arts, afin de sensibiliser les élèves aux grands enjeux de protection et de valorisation de la Planète.

L'équipe pédagogique de cette association a présenté le film «La Glace et le Ciel» de Luc Jacquet, épopée qui rend hommage aux richesses et aux beautés de la Terre.



Cette projection a permis aux élèves de partager un voyage exceptionnel au cœur de la nature, en suivant les aventures du glaciologue français, Claude Lorius. L'importance du rôle de l'Homme dans les changements climatiques et des impacts sur l'environnement a ainsi été mise en exergue. La projection a été suivie d'échanges particulièrement fructueux entre les élèves et les animateurs de ce débat.

L'ACTU DES AMBASSADES RECEPTION DE NOËL POUR LES JEUNES MONÉGASQUES DE PARIS

Le 16 décembre, S.E. M. Claude Cottalorda et son épouse ont reçu, en leur Résidence, les jeunes Monégasques et Enfants du pays, vivant ou étudiant à Paris, pour une soirée conviviale et festive.

S.E. Mme Yvette Lambin-Berti, Ambassadeur, Délégué permanent de Monaco auprès de l'UNESCO, Mme Lemon-Médecin, Directrice de la Fondation de Monaco à la CIUP, étaient présentes aux côtés de l'Ambassadeur et de Mme Cottalorda, ainsi que les diplomates de l'Ambassade afin de partager ce moment amical.

Plus d'une cinquantaine de jeunes gens ont répondu à l'invitation, dont beaucoup de résidents de la Fondation de Monaco à la Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP).



Cette réception fut l'occasion pour les jeunes qui se connaissaient déjà de se retrouver et pour les autres de se rencontrer afin de se créer un réseau et d'échanger sur leurs parcours.



L'ŒIL DU PHOTOGRAPHE



Chaque mois, le Journal de l'Administration vous propose de découvrir une sélection des plus beaux clichés de Charly Gallo et Manuel Vitali, et vous apporte ainsi un regard différent sur la Principauté.

Fêtes de fin d'année obligent, dans ce numéro nos photographes se sont intéressés aux illuminations de la Principauté.

1 Surplombant le port de Monaco, la Grande Roue a été plébiscitée par tous pendant ces périodes de fête.

2 Comme chaque année, la rue Princesse Caroline était ornée de ses plus belles lumières pour le grand bonheur des piétons.

3 Attraction majeure de la Principauté durant les fêtes de fin d'année, le Village de Noël en a émerveillé plus d'un. Dressé sur le port Hercule, il avait pour thème la « culture slave », dans le cadre de la manifestation « 2015, année de la Russie à Monaco ».

